

### Extrait



# REUNION DU BUREAU DU 15 SEPTEMBRE 2022

Les membres du Bureau du Conseil d'Administration de l'OPH 65 se sont réunis le jeudi 15 septembre 2022 à 14h00 au 38 rue Soult à Tarbes, sous la présidence de Yannick BOUBEE, Président.

Présents:

M. Yannick BOUBEE

Mme Anne COLAT-PARROS

M. Manuel ESPEJO

M. Jean GLAVANY

Mme Virginie SIANI-WEMBOU

Mme Sylvie PORTEJOIE

Représenté :

M. Laurent LAGES

Assistaient à cette réunion:

M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT

Mme Joëlle DENECHAUD

Président de l'OPH 65 - Conseiller Départemental -

Maire d'Aureilhan

Directrice de l'ADIL

Représentant CAF

Vice-Président de l'OPH 65 - Ancien Ministre

Conseillère Départementale

Représentante l'INDECOSA CGT

Vice-Président du Conseil Départemental a donné

pouvoir à M. Y. BOUBÉE

Directeur Général de l'OPH 65

Assistante du Directeur Général, Secrétaire de

séance

# LOURDES – CESSION D'UNE PARCELLE EN NATURE DE MIDI LOGEMENT A OPH 65

# **HISTORIQUE:**

La Société MIDI LOGEMENT a acquis, avec clause de substitution, en 2015, des Consorts JEANSOULE un terrain afin d'y construire un ensemble immobilier de 17 pavillons pour l'opération Cretes du Pibeste à LOURDES, et de Mr et Mme COLONGUE, une parcelle en nature de passage cadastrée Section BR, numéro 98, pour une contenance de 85 ca, moyennant le prix de 15 000 €.

L'OPH 65 s'est substitué à la Société MIDI LOGEMENT et acquis le terrain des Consorts JEANSOULE. Toutefois, le passage est demeuré au nom de la société MIDI LOGEMENT.

## **OBJET:**

Afin que l'ensemble de l'opération soit la propriété de l'OPH 65, la Société MIDI LOGEMENT doit céder à l'Office ledit passage moyennant le prix qu'elle l'a acquis augmenté des frais d'acquisition soit un montant global de 16 089,35 €.

#### **DECISION:**

Les membres du Bureau, par délégation du Conseil d'Administration, autorisent à l'unanimité le Directeur Général, de signer l'acte de cession de la parcelle en nature de passage moyennant le prix global de 16 089,35 €



